où le découvrit et le reconnut le waïtman Debruyne.

Ce récit paraîtra sans doute bien étrange à beaucoup.

Quoiqu'il en soit le jeune homme est retrouvé, le cauchemar de la mystérieuse disparition a cessé, les enquêtes vaines sont terminées, les mauvaises langues vont se taire, les parents enfin, après dix jours et dix nuits d'angoisse, respirent, sont heureux. Ns troublons pas leur joie.

P. R.

RÉCEPTION. — A l'occasion de la Fête Nationale Italienne, M. A. Macchi, Consul d'Italie, recevra chez lui, dimanche prochain, 52, rue Brûle-Maison, entre 11 heures et midi, la colonie italienne et les nombreux amis qu'il possède à Lille.

ROUBAIX

PAVOISONS

Demain, dimanche, les catholiques roubaisiens sont invités à pavoiser leurs demeures à l'occasion de la fête du Sacré-Cœur. Toute tiendront à répondre à cet appel des comités paroissiaux, et drapeaux et bannières flotteront nombreux.

La Ligue Patriotique des Françaises adresse l'appel suivant à ses adhérentes :

Le comité de Roubaix invite toutes les adhérentes de la Ligue Patriotique des Françaises à pavoiser le dimanche 5 juin en l'honneur de la fête du Sacré-Cœur et leur rappelle qu'elles peuvent se procurer des drapeaux dans les différents comités de la ville.

Xe Fête Annuelle du « Tir Français »

ROUBAIX 1910 — 6 AU 27 JUIN

Examen du programme (suite)

« Royauté et maîtrises ». — La qualité, très enviée de « maître-tireur » est assez malaisée à conquérir; celle de « premier tireur » est un peu moins ardue, quoiqu'il en soit, ces désignations constituent de très légitimes satisfactions d'amour-propre au bénéfice de ceux qui se les adjugent haut la main; elles ont de nature à engendrer une saine émulation faisant progresser sensiblement l'instruction sociale déjà, rendant un hommage public aux efforts tenaces des membres de nos sociétés de tir, ces soldats volontaires de toute une vie !

Catégories II et III. — Royauté et maîtrises. — Distance 200 mètres et 300 mètres. Carte de 60 coups pouvant être renouvelée deux fois à chaque distance à 200 et à 300 mètres.

Carton de 0,40 à 200 mètres et de 0,60 à 300 mètres comprenant chacun les zônes 10, 9, 8 et 7.

Prix de la première carte 10 fr.; 2e, 15 fr. et 3e, 20 fr.; en sus du coût des séries. Le tireur peut donc à trois reprises tenter l'épreuve moyennant une surprime progressive.

Premiers tireurs, nombre de cartons exigés, 45; maîtres-tireurs, nombre de cartons exigés, 52.

Classement au plus haut total de cartons dans l'ensemble des cinq meilleures cartes dont deux à 200 mètres et une à 300 mètres pour le roi du tir au fusil; aux deux meilleures cartes dont une à 200 m. et l'autre à 300 pour les 25 premiers et à la meilleure carte à l'une quelconque des deux distances pour les prix suivants :

Roy du tir au fusil, la grande coupe du concours et 500 fr. en espèces: 1er prix, 400 fr.; 2e, 300 fr.; 3e, 200; 4e, 150; 5e, 125; 6e, 100; 7e, 90; 8e, 80; 9e, 70; 10e, 70; 11 et 12e 2 prix de 60 fr., 100 fr.; 13e au 15e, 3 prix de 50 fr.; 16e au 20e 5 prix de 40 fr., 200 fr.; 21e au 30e, 10 prix de 30 fr., 300 fr.; 31e au 45e, 15 prix de 20 fr., 300 fr.; 46e au 65e, 25 prix de 15 fr., 300 francs; 66e au 90e, 25 prix de 10 fr., 250 fr.

Programme des journées des 5 et 6 juin

Dimanche 5 juin

De 6 h. 1/2 à 6 h. du soir. — Concours offert aux Compagnies de Sapeurs-Pompiers du Nord de la France. Les sociétaires du Tir National sont priés de porter ostensiblement l'insigne et de se munir de leur carte d'identité pour avoir accès au stand.

Un droit d'entrée de 0,50 sera perçu pour les personnes étrangères à la société, non munies d'invitation ou d'entrées permanente.

A midi, banquet par souscription au stand. Coût, 2 fr. 50. Pendant le banquet, concert par la Fanfare Delattre.

Lundi 6 juin

A 11 h. 1/2, à Barbieux, réception du bataillon du 127e, par le Comité d'organisation du XVIIe Grand Concours et de la Xe Fête Annuelle du Tir, et par la musique militaire du 43e. Itinéraire : boulevard de Paris, rue Neuve, Grande-Place. Halte et dislocation.

De 3 à 5 heures, au stand des Trois-Ponts, concert par la musique du 43e.

Il est rappelé aux sociétaires du Tir National qu'il est indispensable qu'ils soient munis de leur carte d'identité pour avoir accès au Stand.

Chapelle de la Visitation Sainte-Marie, 128, boulevard de Strasbourg, Roubaix (6 juin 1610, 6 juin 1910. — Le lundi 6 juin, les Religieuses de la Visitation Sainte-Marie célébreront le troisième centenaire de la fondation de leur ordre. Mgr Monnier, évêque de Lydda, a bien voulu accepter de présider la fête qui se célébrera dans la chapelle du monastère de la Visitation Sainte-Marie.

Voici l'ordre des cérémonies :

Dimanche 5 juin, à 5 heures, salut solennel et bénédiction des statues de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal. Lecture du Bref du Souverain Pontife Pie X accordant des indulgences et des faveurs spéciales à l'occasion du centenaire.

Lundi 6 juin. — Première messe à 6 h. moins un quart ; deuxième messe à 7 h., par Mgr Monnier, évêque de Lydda.

A 9 h., messe solennelle par le clergé de la paroisse du Sacré-Cœur avec assistance au trône par Mgr de Lydda.

A 3 h., vêpres solennelles pontificales. Sermon par M. l'abbé Loiselet.

Notre Saint-Père le Pape Pie X accorde une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire à tous les fidèles qui s'étant confessés et ayant communié, assisteront ou s'associeront aux fêtes célébrées à la Visitation Sainte-Marie le lundi 6 juin, et prieront selon ses intentions.

Il accorde de plus la bénédiction apostolique aux Religieuses Visitandines, à leurs parents, amis et aux bienfaiteurs de la communauté, ainsi qu'à tous les prêtres et fidèles qui prendront part à la fête du troisième centenaire.

En vertu d'une autorisation du Souverain Pontife, les prêtres qui célébreront la messe le lundi 6 juin, dans la chapelle de la Visitation Sainte-Marie pourront dire la Messe Votive du Sacré-Cœur, sous le rite de 1re classe, avec mémoire de saint François de Sales et de sainte Jeanne-Françoise de Chantal.

Les reliques des saints fondateurs de l'ordre seront exposées dans la chapelle le dimanche 5 juin, à partir de midi, et le lundi 6 juin pendant toute la journée. — Dieu soit béni !

L'année de la 1re Communion — La Sainte-Messe — Le nouvel ouvrage de Huysmans sur Notre-Dame de Lourdes — LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Mort de Mlle Céline Berteaux. — Tous les paroissiens de Saint-Martin, tous les nombreux amis de Mgr Berteaux apprendront avec peine la mort de Mlle Céline Berteaux, sœur du vénéré prélat, doyen de Saint-Martin.

Mlle Berteaux est morte hier, à l'âge de 83 ans. Depuis 63 ans elle vivait chez son frère, qu'elle suivit à Esquermes, à Cambrai, à Avesnes-le-Sec, à Bertaimont et à Roubaix.

La chère défunte fut pour Mgr Berteaux la sœur tendre, dévouée, qui ne cessa jamais de donner à ceux qui l'approchaient l'exemple d'une vie faite d'humilité, de piété et de charité. C'étaient ces qualités d'une parfaite sœur de prêtre que Mgr Delamaire louait avec tant de raison au jour inoubliable du jubilé sacerdotal de Mgr le doyen de Saint-Martin.

Les prières des fidèles s'élèveront nombreuses vers le Ciel pour la défunte.

En cette pénible circonstance, nous adressons nos sentiments de chrétiennes condoléances au vénéré Mgr Berteaux.

Les funérailles de Mlle Céline Berteaux auront lieu mardi, à dix heures.

LA BLANCHISSERIE DE LINGE OTTON-MOCHE, à LOMME
PASSE A ROUBAIX, LE Mardi

Conditions publiques des matières textiles. — Relevés mensuels comparatifs :

Mois de mai 1908 : Soies 1.019 kilos ; Laines peignées 3.910.527 k. ; Laines filées 519.400 k.; Blousses et laines diverses 115.408 k. ; Cotons, Jute, Lin, 255.164 k. — Total : 4.801.518 k. — Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing 282.931 k. ; d'Anvers 36.566 k.

Conditionnement 11.128 1/2 opérations; Titrage 3.003 op. ; Décreusage 11 op. ; Dégraissage 186 1/2 op.

Mois de mai 1909 : Soies 1.984 kilos ; Laines peignées 3.249.463 k. ; Laines filées 754.483 k. ; Blousses et Laines diverses 228.664 k. ; Cotons, Jute, Lin 513.383. — Total : 4.747.977 kilos. — Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing, 101.954 k. ; d'Anvers, 10.449 k.

Conditionnement 11.474 1/2 opérations ; Titrage 4.206 op. ; Décreusage 25 op. ; Dégraissage 327 1/2 op.

Mois de mai 1910 : Soies 2.857 kilos ; Laines peignées 2.641.057 k. ; Laines filées 709.209 k.; Blousses et Laines diverses 174.829 k. ; Cotons, Jute, Lin, 482.918 k. — Total, 4.010.870 k. — Marché à terme : de Roubaix-Tourcoing, 81,718 k. ; d'Anvers, » k.

Conditionnement 10.180 opérations ; Titrage 4.252 1/2 op. ; Décreusage 28 op. ; Dégraissage 357 op.

Le Directeur Général des Conditions Publiques des Matières textiles :
J. DELATTRE

Halle Flipo, Meilleur marché que partout.

La loi Grammont. — Contravention a été dressée à Frédéric Top, charretier, rue Voltaire, 19, pour mauvais traitements exercés sur son cheval.

La chasse aux chiens errants. — Dans sa dernière tournée, le service de la fourrière a capturé quatre chiens.

Ce que l'on trouve. — Mlle Marguerite Bourgois, rue d'Alger, 53, a trouvé un vaston contenant un livret d'ouvrier au nom de Georges Soyez.

Un pendu. — Georges Deltète, 41 ans, représentant de commerce, a été trouvé pendu, vendredi, dans le grenier du cabaret Delbèke, « A l'Union », rue de Tourcoing, 134, où il habitait en garni depuis trois ans.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Nous recommandons le **Baptême Thomas fils** supérieur à tous, 5, rue du Priez, LILLE

Du 3 juin

Naissances. — Lucienne Allemeersch, rue de l'Epeule, cour du Ballon d'Or, 7. — Laure Dubaut, rue Sainte-Thérèse, 13. — Roger Montagne, rue Louis Decottignies, 55. — Julien De Clerck, rue de Tourcoing, cour Saint-Louis, 1. — Madeleine Lelangre, rue des Fleurs, 33.

Décès. — Gustave Verschaeve, 72 ans, tourneur en laine, rue de l'Industrie, 209. — Louis Dubron, 78 ans, sans prof., avenue Julien-Lagache. — Gustave Lefebvre, 29 ans, avenue Julien-Lagache. — Jeanne Devalez, 34 ans, blanchisseuse, rue de Toulouse, 16.

Par boîte de Congo, vous avez trois sachets. Leur parfum est si pur, qu'il ne fait jamais.

CROIX

Entre voisins. — Un ouvrier de la rue des Ogiers, Charles Eckout, 28 ans, s'est plaint au bureau de police qu'un sieur François Vandenberghe, demeurant même rue, lui avait mordu la figure au cours d'une discussion à l'estaminet Cantaert. Le docteur a fourni au premier un certificat constatant des éraflures au menton et aux lèvres, des ecchymoses aux paupières et sur toute la figure.

François Vandenberghe a déclaré qu'il n'avait fait que se défendre. Le tribunal les mettra d'accord.

Un moteur brûlé. — A la fonderie Vanoverschelde, un ouvrier, Henri Lehouck, 19 ans, a reçu des éclaboussures de fonte sur le dos et le bras droit. Le docteur Demoulin a relevé des brûlures du 2e degré à la nuque et au coude droit ; il a prescrit trois semaines de repos.

CROIX. — Naissance. — Simonne Haesebrouck, Grande-Rue, cour Lecoutre, 4.

Publication de mariage. — Emile Cuvelier, jardinier et Octavie Pelegrin, journalière.

Nous apprenons avec plaisir la nomination de M. Albert GERAUDEL comme Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

WASQUEHAL

La fête du Sacré-Cœur. — De nombreux drapeaux ont flotté hier en l'honneur du Sacré-Cœur, spécialement dans les rues Jean-Bart et Sadi-Carnot.

Beaucoup de fidèles se sont approchés des sacrements et assisté au salut solennel le soir.

Le recensement. — Ce matin a eu lieu le recensement des chevaux et mulets. Il a duré jusque vers midi.

CRÈME SIMON la plus ancienne (1860), la meilleure de toutes.
FLERS-BREUCQ

Grève à la filature de M. Bonami-Wibaux. — Hier matin, vers onze heures et demie, les ouvriers de la filature de M. Bonami-Wibaux, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire.

Les rattacheuses demandent que leur journée soit payée 2 fr. 50 au lieu de 2 fr. 15. Elles réclament aussi les primes. Les fileurs veulent également, une augmentation de salaire.

TOURCOING

La Raquette

La place Saint-Christophe, si souvent encombrée par le stationnement des tramways, sera quelque peu dégagée par l'aménagement d'une « raquette ». C'est-à-dire que les cars des lignes du boulevard et de la Fosse-aux-Chênes feront le tour de l'église St-Christophe par un système de voies qui leur permettra de ne plus stationner en face des kiosques. La raquette est utile, cela est certain. Mais fallait-il la faire autour de l'église et, par endroits, si près de l'église ?

L'église est un lieu de recueillement et de prière : le bruit incessant des tramways va la rendre trépidante et bourdonnante. L'église rassemble incessamment, pour tous les évènements de la vie, la population aux croyances plus ou moins vives, mêlant tous les âges, toutes les conditions de santé et de tortune : elle va devenir par le véritable encerclement que leur fera journellement la circulation de près de 400 tramways, inaccessible sans de grandes précautions.

Nous voulons croire qu'on n'y a point pensé et qu'on eut pu trouver à établir la raquette en un autre endroit. Et même, nous croyons qu'il n'est pas trop tard pour modifier un plan hâtivement conçu — conçu, en tout cas, sans avoir rassemblé tous les éléments d'information et exécuté sans l'enquête de « commodo et incommodo » en usage parfois pour des questions de détail absolument oiseuses.

Concerts publics

Les concerts du jeudi soir, sur la Grande-Place, sont assurément suivis par un nombreux public. Une petite partie écoute la musique : le reste bavarde. Il n'en va pas ainsi partout et, pour ne citer que les concerts du parc Barbieux à Roubaix, ils sont écoutés avec plus d'attention.

Cette irrévérence envers nos sociétés de musique dont il est d'excellentes, n'est rien encore auprès des observations que nous présente un lecteur assidu de la *Croix*.

Pour certains jeunes gens ou jeunes filles le concert du jeudi soir n'est qu'un prétexte, et... bref ! la police ferait bien de parcourir ce soir-là le square de l'Hôtel-de-Ville.

La fête du Sacré-Cœur. — Jeudi soir, à Saint-Christophe, de très nombreux fidèles ont assisté à l'Heure Sainte. Les hommes, en union avec les pèlerins tourquennois réunis à Montmartre, se sont ensuite succédé devant le Saint Sacrement, durant toute la nuit.

Vendredi matin, il y eut affluence à la Sainte Table.

Les catholiques, fidèles à l'invitation qui leur avait été adressée par MM. les curés, ont en grand nombre arboré le drapeau tricolore à leurs fenêtres.

Le soir, à huit heures, à Saint-Christophe, foule considérable au salut. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Delattre, aumônier des œuvres.

Cercle Saint-Joseph (36, rue du Moulin-Fagot). — Une représentation de « Leurs Fils » suite de « Vive la Grève » sera offerte gracieusement aux hommes par le « Nouveau Cercle Littéraire et Dramatique », le lundi 6 juin à huit heures du soir en la salle du Cercle.

La séance qui sera présidée par M. Emile Barrois, est exclusivement réservée aux hommes. Les jeunes gens en dessous de 18 ans, ne seront pas admis. — La soirée sera terminée à dix heures.

Cercle du Moulin Fagot. — Lundi prochain, à 8 h. précises du soir, le Cercle Dramatique et Littéraire donnera une séance spécialement réservée aux hommes et aux jeunes gens. Au programme « Leurs Fils », la beau drame social de M. Daniel Robert.

Démission de M. Victor Flament, adjoint au maire. — Tout dernièrement, M. Victor Flament, adjoint au maire, délégué à l'Instruction publique et aux Beaux-Arts, était nommé receveur-buraliste à Paris-Plage. On pouvait, à ce moment, prévoir, qu'il ne tarderait pas à résilier les fonctions qu'il exerçait dans la municipalité.

C'est maintenant chose faite, et M. le Préfet a accepté la démission de M. Flament, qui, en même temps, a abandonné ses fonctions d'administrateur du Bureau de bienfaisance.

Il est vraisemblable que M. Flament, qui est conseiller général du canton Sud de Tourcoing et vice-président du conseil général, ne demandera plus le renouvellement de son mandat, au mois de juillet prochain.

Concert public. — Les trompettes « La Revanche » exécuteront le dimanche 5 juin, à 5 h. du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

Pas redoublé « A Nous », A. Dumortier. — Marche Triomphale, Gademne. — Fifine, valse, André. — Devant l'ennemi, fantaisie, Adnot. — La Bienvenue, fantaisie, XXX. — La Joyeuse, polka Kroze.

La troisième réunion des Courses aura lieu, sur l'Hippodrome du Brun-Pain, le dimanche 19 juin, à 2 heures. Elle comprendra : le prix de Tonrcoing (2000 fr.) au trot monté ou attelé; le prix du Conseil général (1000 fr.) au trot attelé ou monté; le prix des Tribunes (1500 fr.) au trot monté ou attelé mixte à réclamer, rendement de distances; le prix de Linselles (objet d'art de 800 fr. offert par la Société des Courses) steeple-chase militaire 2e série; le prix de la Croix-Rouge, cross-country militaire, 1re catégorie, officiers; le prix du Blanc-Seau, cross-country militaire, 2e catégorie, officiers. Engagements jusqu'au mardi 14 juin.

Coin de Terre et Foyer Tourquennois. — Le bulletin mensuel des Œuvres Familiales « Coin de Terre et Foyer Tourquennois » pour le mois de juin comprend les matières suivantes : L'alcoolisme, docteur Delegrange; les Sociétés d'achat en commun, C. Depoortère; la Culture du poireau, J. Declercq; l'Allaitement mixte, docteur Deconvelaere; Chronique horticole, les travaux de juin, J. Declercq; le Coin des ménagères, recettes de cuisine; convocations de juin.

En vente 0,15 chez Duvivier, rue des Guesnes, 108.

Les accidents. — M. Louis Thamiry, 37 ans, rattacheur, rue du Dragon, contusion de la crête du tibia, en heurtant le bâti de son métier. Docteur Leduc; repos de 12 jours.

— M. Camille Duhayon, 22 ans, homme de peine, main gauche comprimée en posant un mandrin. Docteur Vienne; 15 jours.

— M. Arthur Debail, 48 ans, carrossier, rue d'Havré, coups de marteau sur le pouce gauche. Docteur Vienne; 15 jours.

— M. Raymond Hélliton, 38 ans, rattacheur, rue du Haze, distension ligamenteux dorso-lombaire en s'allongeant pour rattacher. Docteur Debuchy; 10 jours.

Les grèves. — Trente-quatre ouvriers de la Société de Constructions Mécaniques du Fresnoy, rue du Fresnoy, se sont mis en grève. Ils demandent la réintégration d'un contremaître congédié et le renvoi de son successeur.

— A la filature de lin de M. Lemaire-Réquillart, rue de la Cloche, 9 bâcleurs ont quitté le travail. Quatre d'entre eux réclament 1 fr. 25 et les cinq autres 0,75 d'augmentation par semaine.

Deux arrestations. — Dans la journée de vendredi, la police a arrêté Arthur Deschinck, 20 ans, maçon, en logement rue du Tilleul, 147, recherché par le parquet de Courtrai afin de purger 5 mois de prison pour vols et tentatives de vols; Ernest Ryssel inck, 19 ans, ouvrier d'usine, recherché par le parquet de Courtrai pour affaire de mœurs.

Retour en France. — Henri Knudde, 50 ans, domestique de ferme, rue Achille-Testelin, 236, a été appréhendé vendredi, pour infraction à un arrêté d'expulsion et déféré au parquet.

Les extradés. — Les gendarmes ont remis aux autorités Belges sept extradés qui sont : Jules Vanmeeren, 28 ans, journalier, né à Dottignies, inculpé de vol qualifié, allant à Tournai. — Léopold Vandesteene, 23 ans, mineur, né à Wattrelos, inculpé de faux témoignage, allant à Bruxelles. — Pierre Prez, 53 ans, mineur, né à Tourcoing, réclamé pour vol par le parquet de Termonde. — Armand Declercq, 46 ans, né à Saint-Genois, réclamé par le parquet de Termonde, pour vol qualifié. — Théophile Rogé, 38 ans, journalier, né à Vitché, allant à Tournai, inculpé de vol. — Joseph Vandenhecke, 22 ans, employé de commerce, né à Gand, réclamé par le parquet de cette ville, sous l'inculpation de vol et escroqueries.

Les six premiers sortaient de la prison de Lille ; le dernier de la prison de Béthune.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Du 3 juin

Naissances. — Deoise Huvgavelde, rue Desurmont, 93. — Léon Delbart, rue Nationale, 122. — Girard Myter, rue Nationale, 122. — Yvonne Delmarcq, rue Nationale, 122. — Henri Welcomme, rue Marceau, 29. — Jeanne Sockeel, rue du Pont-Rompu, 30. — Maria Vandewalle, rue Colbert, 6. — Claire Soete, rue du Clinquet, 43.

Mariage. — Pierre Verspieren, sans prof., et Marie Dewavrin, sans prof.

Décès. — Joseph Decottignies, 44 ans, rue Kléber, 12. — Rosalie Rasson, 74 ans, rue Verte, 122. — André Desmet, 2 jours, rue Fin-de-la-Guerre, cour Pouchain, 45.

un flacon de **WINCARNIS** à la maison, c'est un médecin qu'on a toujours sous la main

HALLUIN

Le clocsement des chevaux a en lieu vendredi à 6 h. 1/2 du matin, place Verte. 215 animaux ont été présentés; 201 ont été classés.

Les bénéficiaires de l'assistance obligatoire aux vieillards peuvent retirer leurs bons à la mairie aujourd'hui samedi, à partir de 8 heures du matin.

RONCQ

La fraude. — Le brigadier Raulin et le préposé Lesage, dans la nuit de jeudi à vendredi, au chemin de Neuville, ont attaqué trois fraudeurs. Ceux-ci ont réussi à s'échapper abandonnant leurs ballots qui contenaient 138 kilos de café vert, valeur 414 fr.

Nous conseillons à nos lecteurs qui font de l'automobile ou tout autre sport, de faire usage du LAIT DU Dr KARL'S contre le Hâle, les Impuretés du Visage et toutes les Irritations de la Peau causées par le Soleil, le Vent, la Poussière, l'Air de la Mer ou de la Campagne.

Le Flacon d'un demi-litre est vendu 5 francs. Maison Deroubaix, 53, rue de Paris et 9, rue Faidherbe, Lille.

LINSELLES

Réunion du Conseil municipal. — Le Conseil municipal se réunira lundi prochain, à 4 heures. Voici les points principaux de l'ordre du jour :

Approbation de l'état des côtes irrécouvrables de 1909. — Curage de la becque de la Viscourt. — Expropriation du terrain Vandermarlière, place du Triez. — Comptes et budgets de l'hospice et du Bureau de bienfaisance. — Comptes du Maire et du Receveur pour l'exercice 1909. — Budget additionnel communal de 1910. — Budget primitif du service vicinal pour 1911. — Budget primitif communal pour 1911. — Demandes d'allocations journalières par des conscrits de la classe 1909. — Révision trimestrielle de la liste d'assistance médicale gratuite. — Nouvelles demandes de bourses d'assistance à domicile.

La vérification des poids et mesures aura lieu au café de l'Etoile les 21 et 22 juin prochain.

MOUVAUX
Conseil Municipal

Réunion du jeudi 2 juin 1910 (suite)

— Une gratification de 300 francs est votée en faveur du Commissaire de police.

Taxe de stationnement. — L'Administration municipale propose un droit de stationnement de cinq centimes par mètre carré et de quinze centimes par petite voiture, pour tous les marchands ou forains qui viennent exercer leur commerce sur la voie publique à Mouvaux.

Ce droit de stationnement est en vigueur à Wasquehal et dans d'autres localités.

Le Conseil émet un avis favorable, à l'unanimité.

Lanterne. — Le Conseil vote l'établissement d'une lanterne à gaz à l'extrémité de la rue Mirabeau.

Puisqu'on parle lanternes, M. Gallois se plaint de la suppression de l'éclairage rue Jeanne-d'Arc.

M. le Maire et M. Montaigne prennent note de cette observation et promettent qu'il sera remédié à cet état de choses.

Soldats d'Afrique. — Une somme de 50 fr. est votée comme souscription de la ville de Mouvaux, pour l'érection d'un monument en l'honneur des soldats morts en Afrique.

Budget primitif de 1910. — En recettes prévues : ordinaires 73.509 fr. 53; extraordinaires 9.399 fr. 61. Total des recettes 82.999 fr. 14. Mêmes sommes en dépenses.

— M. Gallois demande que le cimetière soit mieux entretenu et qu'on stimule le fossoyeur.

— Le fonds municipal de chômage est maintenu pour 500 francs. Il n'a pas été fait usage de cette subvention parce que les ouvriers ne se sont pas organisés pour en profiter. A Roubaix, les ouvriers ont été mieux inspirés et la caisse de chômage donne satisfaction à tout le monde ici, il s'est trouvé de mauvais conseilleurs, des exploiteurs des travailleurs qui ont tout mis en œuvre pour rendre inutiles les sacrifices que la ville voulait s'imposer. Néanmoins, le Conseil municipal va de nouveau étudier les moyens les meilleurs pour faire aboutir l'œuvre de la caisse de chômage.

— L'entretien des rues et places publiques va être soigné. Le crédit annuel pour cet objet est porté de 500 à 800 francs.

Postes. — Ne pourrait-on pas obtenir pour Mouvaux des distributions de lettres plus matinales et plus fréquentes ? demande M. Omer Deblock. Dans le quartier des Francs, ajoute le même conseiller, les lettres ne peuvent être distribuées avant 8 h. 1/2 ou 9 h.

M. le Maire promet de prendre des mesures pour obtenir satisfaction de l'Administration des Postes.

Puis le Conseil délibère à huis-clos.

Dimanche prochain, la grand'messe de la paroisse Saint-Germain sera chantée à neuf heures et demie et suivie de la procession du Très Saint Sacrement à la chapelle de Notre-Dame du Bon-Conseil. Le cortège passera par les rues Kléber, Thiers, Carnot, de Roubaix, à l'aller, puis reviendra par les rues de Roubaix et Kléber.

Les gymnastes sont convoqués pour neuf heures au Patronage.

AUTOUR de LILLE

Une Nouvelle Industrie dans le Nord

A HAUBOURDIN

Nous apprenons avec plaisir que MM. Sargani et Faulkner, architectes à Lille, viennent d'être choisis pour édifier l'importante usine que les Savonneries Lever vont établir aux portes de Lille, à Haubourdin.

En effet, un immense terrain situé le long du canal de la Haute-Deûle va servir à l'établissement de cette nouvelle industrie pour laquelle il va être apporté toutes les exigences du machinisme le plus perfectionné et de l'hygiène la plus rigoureuse : bâtiments vastes et spacieux, matériel et outillage ultra-moderne, absence de cheminées ni de fumées, gaz pauvre et installation électrique complète comme force motrice, éclairage, etc.

Sans entrer dans des détails techniques, bornons-nous à dire que cet établissement industriel modèle, qui couvrira une superficie totale de douze hectares sera pourvu de toutes les améliorations que le progrès humain a réalisées durant ces derniers temps.

Notre région ne pourra à juste titre que s'enorgueillir dans quelques mois de la création de cette important usine qui, en raison de l'autorité de son fondateur, M. W.-H. Lever, sera, nous n'en doutons pas, une entreprise prospère et sans rivale.

D'autant plus qu'elle s'adonnera à la fabrication du fameux produit : le **SUNLIGHT-SAVON,** qui a conquis si rapidement chez nous un tel succès grâce à son habile représentant, M. A. Macchi, qu'il oblige la Compagnie des Savonneries Lever à créer en France cette importante usine.

« *Le succès est toujours mérité* », a dit un philosophe averti et optimiste, ce qui veut dire que les bons produits trouvent toujours un débouché.

DÉPÊCHES de la NUIT

Le renflouement du "Pluviôse"

Calais. — D'énormes progrès ont été réalisés vendredi soir dans les opérations de renflouement.

On a réussi à soulever complètement l'épave et à la transporter sur un fond de 13 mètres. On a ainsi gagné 4 mètres.

A la prochaine marée, on espère le remonter encore davantage.

Le ministre assiste à tous les travaux.

L'entrée au port du *Pluviôse* paraît imminente.

Les Manœuvres Navales

Toulon. — Le contre-torpilleur « Carquois » du parti rouge est rentré en rade remorqué par le « Claymore », pour réparer une avarie survenue à sa ligne d'arbre.

L'escadre rouge a dépêché cette après-midi trois contre-torpilleurs dans la baie de la Ciotat, pour débarquer un détachement au mouillage de Leques. Ce détachement a détruit le tunnel du chemin de fer à 1500 mètres à l'est de Saint-Cyr, hors de l'atteinte des forts du Gros Cerveau.

Les cuirassés et croiseurs de l'escadre rouge bombardent en ce moment le sémaphore du bec de l'Aigle et le fort de la Ciotat.

L'escadre bleue croise au large de Toulon.

Les élections municipales
complémentaires
DE SAINT-QUENTIN

A la suite de la démission de la Municipalité Saint-Quentinoise, que nous avons annoncée depuis longtemps, de nouvelles élections vont avoir lieu le 12 juin.

Le Comité de la Ligue anticollectiviste s'est réunie jeudi à Saint-Quentin. M. Gillet a proposé à l'assemblée six candidats : MM. Lecomte, directeur d'école honoraire; Allard, brasseur ; Gibert, électricien ; Leroy-Poindron, ancien boucher ; Martier, président de l'Union Maraîchère ; Louis Vatin, commerçant.

Au nom de ses amis, M. Gillet remercia le Comité, qui acclama sa candidature. Après un beau discours de M. Magnier, membre du Comité de la Ligue, la séance est levée.

Délimitation de Frontière
ENTRE LA FRANCE ET LA BELGIQUE

L'*Officiel* de ce matin publie un décret portant promulgation de la convention signée à Bruxelles le 30 décembre 1908, entre la France et la Belgique pour la délimitation de la frontière franco-belge, entre Saint-Jans-Cappel (France) et Westoutre (Belgique).

M. Doumer candidat sénatorial
DANS LA HAUTE-SAONE

Lyon. — *La Dépêche de Lyon*, annonce de source autorisée, que des ouvertures ont été faites à M. Doumer pour le siège sénatorial vacant dans la Haute-Saône, par suite du décès de M. César Duval.

Plusieurs candidats éventuels retireraient leur candidature si M. Doumer acceptait les propositions qui lui sont faites.

La Grève des Chemins de fer du Sud

Paris. — La délégation désignée par le groupe socialiste unifié pour aller entretenir de la grève le ministre des Travaux Publics, a été reçus hier soir.

Après un échange de vues sur les revendications des grévistes le ministre a déclaré qu'il était prêt à déposer un projet de loi, donnant satisfaction sur la question des retraites, et à prendre prochainement, un arrêté déterminant les conditions du repos hebdomadaire et de la fermeture des gares le dimanche.

Le ministre estime que le cas Olivier pourrait se résoudre aisément, et il a déclaré qu'il était disposé, sous réserve de l'approbation du Président du Conseil, à accepter la mission d'arbitre, si elle lui était offerte par les parties en cause.

La délégation a fait des réserves nettes sur l'utilisation possible des soldats du génie, et sur l'intervention de la troupe.

Nos Ministres à Bruxelles

Bruxelles. — MM. Dupuy, Ruau et Trouillot, qui doivent présider l'inauguration de la section française à l'Exposition de Bruxelles sont arrivés en gare du Midi, à 5 h. 15.

Ils ont été reçus par M. Beau, ministre plénipotentiaire, qui leur a souhaité la bienvenue.

Les ministres se sont rendus à l'hôtel de la légation de France.

Le train ministériel est arrivé avec un retard dû à un déraillement d'un train précédent à Hal.

L'Internement du pharmacien Brunet

Paris. — M. Bordeaux, juge d'instruction, a interrogé longuement M. Guillerie, l'élève pharmacien, qui a joué un rôle important dans cette affaire. Il a raconté notamment dans quelles circonstances il était entré en relations avec le pharmacien Brunet, qui lui avait promis un bel avenir. Il a déclaré que c'était sur les instances de Mme Brunet qu'il avait prié son ami, le docteur Benon, d'examiner son patron.

Sur une question du juge, il avoua cependant qu'il n'avait remarqué rien d'anormal et que M. Brunet semblait jouir de la plénitude de ses facultés.

Il a reconnu aussi qu'il existait un projet d'association avec le docteur Benon pour l'exploitation de la pharmacie, mais en ajoutant que son but était de venir en aide à sa patronne.

Le docteur Benon a ensuite été interrogé. A plusieurs reprises le juge lui a reproché d'avoir délivré un certificat sans avoir examiné sérieusement le pharmacien. Le docteur Benon s'est chaque fois retranché derrière le secret professionnel.

Tous nos lecteurs nous obligent : Rien de meilleur que le Chocolat Delaporte-Hanot. C'est vrai.

Le carnage de Jully

COUR D'ASSISES DE L'YONNE

Suite et fin de l'audience de vendredi

Le Président interroge Jacquiard. Il s'étend longuement sur l'enfance de l'accusé, sous la tutelle d'un frère qui ne s'occupe pas de lui. Il fait ressortir ses lectures de romans, d'aventures et son imagination est pervertie par les livres qu'il se procurait.

Jacquiard explique qu'il lui fallait 1500 fr. et pour se les procurer il était venu travailler en France avec ses associés. Ils étaient cinq. Trois de ceux-ci se retirèrent; Jacquiard et Vienny continuèrent à travailler. Lorsque l'argent fut gagné, ils résolurent de partir mais ils craignaient une retenue sur leurs gages de la part de leur patron Verrières à cause de leur départ avant la fin de leur bail. Le jeudi 9 décembre, ils cassent une fourche et, craignant encore une amende, ils se décident alors mutuellement à commettre le crime.

Il ne se laisse arracher, que par bribes, les détails du crime. Il déclara que si Vienny n'a pas frappé, c'est que tous ses coups portaient.

Le Président lui demande s'il ne regrettait pas son crime, Jacquiard répond oui et c'est tout ce qu'on peut lui arracher. Il semble indifférent et ne pas avoir conscience de son crime.

Après une suspension, on passe à l'interrogatoire de Vienny. Orphelin de père, il a connu Jacquiard à l'école d'Orsenner (Fribourg). On arrive rapidement à la scène du crime.

Vienny parle davantage que Jacquiard, d'un ton plus décidé, d'un air insouciant, mais d'une voix sourde. On l'entend à peine, et le Président le fait asseoir près du tribunal.

Il regarde fixement le parquet, tout en confirmant les détails connus.

On appelle ensuite le témoin Imbert, le petit rescapé. Un vit mouvement se produit dans l'auditoire.

— On se chauffait dans la salle des commis, dit le témoin, quand Vienny est venu nous dire qu'un bazar passait sur la route. Bony et moi nous y sommes allés, et ils m'ont trappé ; je n'ai pas senti le premier coup, mais ensuite ils m'ont frappé à coups de sabot sur la tête. J'ai mordu au doigt celui qui me tenait...

Jacquiard. — C'est moi.

Le témoin reprend : Puis il y en a un qui a dit : « Sont-ils bien morts ? — Oui », a répondu l'autre, et ils ont traîné Bony à côté de moi. J'ai bien entendu les coups de hâche. Quand ils sont partis je me suis sauvé à la ferme de la Bergerie où j'ai tout raconté.

Le président félicite le petit Imbert du courage dont il lit preuve et du sang-froid qu'il a montré. Il lui rend la liberté, afin de lui permettre de se rendre à Paris où la Société des Sauveteurs de France doit lui remettre dimanche une nouvelle récompense.

La foule lui fait une ovation discrète.

Après la déposition de quelques témoins moins importants, l'audience a été levée.

Sur tout le parcours, du palais à la prison, qu'ont suivi les assassins, la foule a poussé des huées et cris de : « A